



Infolettre – Octobre 2010

Pour nous joindre, voici nos coordonnées:

Site web : <http://www.aplm.ca>

Courriel : info@aplm.ca

Adresse postale :

C.P. 66

Sainte-Catherine-de-Hatley

J0B 1W0

MOT DU PRÉSIDENT

Après deux étés plutôt gris et pluvieux, la saison estivale 2010 et ses nombreuses journées chaudes et ensoleillées nous auront permis, ami(e)s du lac Magog, de profiter pleinement de notre plan d'eau. L'automne venu, le moment est propice pour nous demander ce que nous avons fait - et ce que nous pouvons faire - pour préserver les eaux du lac.

Bon nombre de gens ont profité de notre service annuel de distribution de plants, organisé avec les trois municipalités riveraines. À cet égard, je tiens à souligner l'excellent travail accompli par Jacqueline Hallé et Ariane Coupal dans le cadre de ce projet et à remercier toutes celles et ceux qui ont eu à cœur la préservation du lac et de ses berges en y plantant des végétaux sur leurs propriétés.

Beaucoup de riverains et de plaisanciers ont également contribué à la qualité de l'eau du lac par des pratiques nautiques respectueuses de l'environnement et en s'assurant de respecter scrupuleusement les règlements en vigueur en matière d'engrais et de pesticides, de pratiques de construction et d'aménagement ainsi que d'installations septiques. D'autres, par leur vigilance, ont porté à l'attention des autorités responsables, parfois par l'entremise de votre Association, des situations susceptibles d'être dommageables au lac et à son écosystème. À toutes ces personnes, merci !

Mais à mesure que l'on s'éloigne des rives du lac, qu'en est-il ? On sait que de nombreuses sources de pollution du lac Magog, voire la plupart, viennent de cours d'eau qui se jettent dans le lac, de la rivière Magog à tout un ensemble de petits ruisseaux, fossés et rigoles, sans oublier le ruissellement naturel des terres adjacentes. On voit alors que la préservation du lac Magog est bien plus qu'une affaire de riverains et de plaisanciers : les municipalités, les industries, les agriculteurs et tous ceux qui habitent, occupent ou exploitent le territoire du bassin versant de notre lac font partie des problèmes. Heureusement, ils peuvent également faire partie des solutions et c'est justement à partir de cette réalité que votre Association veut agir cette année et dans les années à venir.

Premièrement, nous allons travailler à élargir le nombre de personnes susceptibles de devenir membre de l'Association. Nous savons que la protection du lac Magog n'est pas exclusivement une affaire de riverains et de plaisanciers : il est donc important que la composition de notre Association corresponde à cette réalité : le résident d'une municipalité qui habite à des dizaines de kilomètres de notre lac est à même d'agir pour le protéger, par ses façons de faire et sa voix citoyenne.

Deuxièmement, nous prévoyons nous inspirer de l'excellente *recette* que nous a

généreusement livrée le maire de la municipalité d'Eastman et nouveau préfet de la MRC de Memphrémagog, M. Gérard Marinovitch, lors de notre assemblée annuelle tenue en août dernier. En effet, nous allons jouer le rôle qui nous incombe comme association, en partenariat avec le Regroupement des associations pour la protection de l'environnement des lacs et cours d'eau de l'Estrie et du haut bassin de la Saint-François (RAPPEL) et les municipalités voisines (Sherbrooke, Magog et Sainte-Catherine-de-Hatley) pour nous attaquer aux nombreuses problématiques déjà identifiées (algues bleues, sédimentation, dégradation des rives, nuisances nautiques et présence de polluants de toutes sortes) et qui n'attendent que la volonté populaire et politique de s'y attaquer sérieusement.

Notre nouveau conseil d'administration compte un heureux mélange d'expérience et de sang neuf. J'ai confiance que cette équipe, avec votre appui, pourra faire une différence. À cet égard, je voudrais saluer en terminant le président sortant de notre Association, Norbert Fauteux. Après de nombreuses années comme membre et président, Norbert a décidé de *passer le flambeau* et le conseil d'administration m'a chargé d'assumer les fonctions qu'il a toujours su exercer avec beaucoup d'énergie et d'humanisme. Heureusement, Norbert demeure membre de notre conseil d'administration et nous pourrions tous bénéficier encore de ses compétences et de son expérience. Merci et bravo Norbert !

Roger Caron
Président de l'APLMagog

BIENTÔT 40 ANS DE VIGILANCE ET DE LEADERSHIP...

Jusqu'à récemment, seuls les bénévoles de l'APLMagog prenaient l'initiative d'échantillonner l'eau aux endroits les plus susceptibles de dévoiler de nouvelles

sources de pollution entre la ville de Magog et le barrage de Rock Forest (Baie Beaulieu). Il en va de même pour des actions de nettoyage du lit des rives des plans d'eau ainsi que celles reliées à la réhabilitation des berges pour en réduire les effets de l'érosion.

Cette situation a heureusement changé depuis la fusion des municipalités riveraines de Deauville et Rock Forest avec la ville de Sherbrooke. Soucieuses d'assurer la réhabilitation du lac des Nations qui constitue le cœur même du projet Cité des Rivières et préoccupées par la préservation de la qualité de sa principale source d'eau potable, les autorités de la ville de Sherbrooke ont en effet mis en œuvre plusieurs moyens d'identifier les principales sources de pollution situées sur leur propre territoire tout en collaborant au dépistage des problèmes environnementaux qui pouvaient également avoir une incidence sur la qualité de l'eau à l'échelle de l'ensemble du bassin versant du lac et de la rivière Magog jusqu'à sa source en terre américaine.

La ville de Magog, qui regroupe dorénavant Omerville et le Canton de Magog, participe également depuis quelques années à une démarche concertée de suivi de la qualité de l'eau de la rivière et du lac Magog sur son nouveau territoire riverain. La municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley manifeste aussi un intérêt de participer à une démarche concertée visant à terme une harmonisation de la réglementation reliée à la gestion des usages de l'eau ainsi qu'au dépistage de nouvelles sources de pollution.

Encore beaucoup à faire...

Le bassin versant de la rivière et du lac Magog situé entre la route 55 et la Baie Beaulieu fera donc dorénavant l'objet d'une planification d'ensemble des actions qui devront être entreprises pour assurer

une gouvernance intégrée des usages de l'eau de manière à en assurer progressivement une plus grande qualité. C'est dans cette nouvelle perspective de partenariat avec les municipalités, les MRC et les autres intervenants tels le Regroupement des associations pour la protection de l'environnement des lacs et des cours d'eau de l'Estrie (RAPPEL) et Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la Saint-François (COGESAF) que doivent dorénavant être envisagées les initiatives de l'APLMagog. Forte de 40 ans de vigilance et de leadership dans une lutte incessante contre toutes les formes de pollutions de l'eau et ainsi libérer de tâches dorénavant assumées par des organismes publics à même leur budget d'opération, l'APLMagog doit maintenant s'assurer que toutes les actions visant cet objectif soient planifiées et réalisées dans la plus parfaite concertation possible en vue d'en tirer un maximum d'efficacité.

Vigilance et leadership demeurent donc au cœur de son action.

Denis Bachand
Vice-président de l'APLM
Président du RAPPEL
<http://www.rappel.qc.ca>

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (AGA) DU DIMANCHE 15 AOÛT 2010

L'APLMagog a tenu son assemblée générale annuelle en août dernier. Le président, Norbert Fauteux, a résumé les principales actions réalisées par les membres du conseil d'administration de l'APLMagog durant l'année 2009-2010 :

- Travail remarquable des membres du CA à l'écoute des riverains et des personnes préoccupées par la qualité des eaux du lac.

- Distribution d'arbres et d'arbustes pour la revégétalisation des rives : poursuite du travail amorcé il y a 4 ans.
- Poursuite du travail de sensibilisation auprès des élus municipaux : rencontres, échanges et discussions.
- Veille des différents dossiers reliés aux objectifs poursuivis dans le plan d'action de l'APLMagog.
- Représentation sur les comités consultatifs en environnement des trois municipalités.

L'AGA a été précédée de deux conférences très appréciées des quelque trente personnes présentes : **Une municipalité, une association de protection de plan d'eau : un partenariat gagnant** prononcée par monsieur Gérard Marinovich, maire de Eastman et préfet de la MRC de Memphrémagog et par monsieur Andrzej Barwicz, président de l'Association du lac Parker.

Enfin, l'AGA s'est terminée par le résumé d'un **atelier sur la gestion et le contrôle de l'érosion des rives** par Ariane Coupal, stagiaire à l'APLMagog.

Des priorités pour l'année 2010-2011 pour l'APLMagog :

- L'élaboration d'un plan d'action triennal (2010-2013)
- Le besoin d'études avec des données objectives, notamment sur la qualité de l'eau du lac Magog, qui peuvent être réalisées par le RAPPEL. Voici le lien à visiter pour consulter les différentes études menées par le RAPPEL : <http://www.rappel.qc.ca/outils.html>
- La nécessité de vérifications régulières de la gestion des stations d'épuration des eaux des secteurs d'Omerville et de Deauville, dont les débordements affectent directement la qualité des eaux du lac.
- La problématique relativement nouvelle de l'impact sur l'érosion des

berges provoquée par l'utilisation de bateaux moteur à forte puissance et la pratique d'activités telles le *wakeboard*, problème particulièrement présent dans la Baie Beaulieu.

Joanne Sarrasin
Secrétaire de l'APLMagog

ACTIONS DE L'ÉTÉ 2010

Au cours de l'été 2010, l'APLMagog a distribué gratuitement 487 arbustes indigènes à 50 propriétaires riverains des trois municipalités lors de trois distributions qui ont eu lieu en juin, en août et en septembre. Par ailleurs, l'APLMagog a été mandatée par la municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley pour faire le suivi de l'évaluation de la bande riveraine amorcée par madame Nancy Bilodeau, inspectrice en environnement. Tous les riverains non-conformes à l'article 7.1.1 du règlement 90-256 ont été contactés et avisés que l'APLMagog offrait des services de conseils en aménagement et des arbustes gratuits. Peu de riverains ont répondu à l'appel, mais nous souhaitons quand même féliciter et remercier ceux qui l'ont fait ou qui se sont conformés au règlement de la municipalité.

Nous vous invitons à rester à l'affût des nouveautés qui seront publiées sur notre site web - <http://www.aplm.ca>. Un guide d'aménagement de bandes riveraines ainsi que des fiches descriptives des arbustes indigènes qui ont été offerts par l'APLMagog seront bientôt disponibles sur notre site. Vous y trouverez toute l'information nécessaire pour bien aménager votre bande riveraine en respectant les règlements en vigueur dans votre municipalité.

Ariane Coupal
Stagiaire à l'APLMagog
Administratrice de l'APLMagog

RENOUVELLEMENT DE VOTRE ADHÉSION À L'APLMagog

Voici le temps de renouveler votre adhésion annuelle à l'APLMagog. Vous vous demandez sans doute quelles sont les dépenses d'une association de bénévoles comme la nôtre. Notre bilan annuel décrit bien la source de nos dépenses et recettes.

Parmi les déboursés nous avons les salaires d'un étudiant ou deux durant l'été, les redevances gouvernementales, les assurances, la CSST, les frais de bureau, l'Infolettre, les colloques et activités, l'achat de plants, etc....

Les recettes comprennent les cotisations des membres et les subventions municipales et gouvernementales. Votre apport est très important pour continuer nos activités.

Jacqueline Hallé
Trésorière de l'APLMagog

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pour l'année 2010-2011, le conseil d'administration est constitué des personnes suivantes :

- Président : Roger Caron
- Vice-président : Denis Bachand
- Vice-présidente : Geneviève Nault
- Trésorière : Jacqueline Hallé
- Secrétaire et webmestre : Joanne Sarrasin
- Administrateurs : Nicole-Andrée Blouin, André Chamberland, Ariane Coupal, Norbert Fauteux (président sortant), Jacques Piette, Ginette Poulin et Elizabeth Racicot.

Merci à ces personnes pour leur engagement à la préservation du lac Magog ainsi qu'à toutes celles qui nous aident dans la poursuite de notre mission !